

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 11 Avril 2013.

Convoqué par Monsieur Alain SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques, le Comité Technique Local s'est réuni le jeudi 11 avril 2013 à 9h15 dans les locaux de la Direction, rue BRASSART.

La CGT Finances Publiques du Pas de Calais, était représentée par René QUIDE et Yannick COCHEZ membres élus, Jocelyne VINCENT et Michel BLOTHIAUX en qualité d'experts.

L'ordre du jour était le suivant :

- Procès verbal du CTL des 07 et 19 février 2013 (approbation);
- Transfert de l'emploi des standardiste implanté sur « immeuble » du site Arras Diderot vers l'équipe dédiée « accueil » rattachée au SIP d'Arras-Ouest (avis);
- Tableau de bord de veille sociale : résultats du 2ème semestre 2012 (information) ;
- Rapport d'activité 2012 de la DDFIP du Pas de Calais (information);
- Bilan de la campagne comptes de gestion 2013 (information);
- Le dispositif de campagne IR-ISF 2013 (Information);
- Sécurité des postes comptables (information)
- État des lieux des renforts accordés au réseau (information);
- Questions Diverses

C'est à un ordre du jour très dense qu'ont dû faire face l'ensemble des participants, la réunion s'est tenue en deux parties : de 9h15 à 12h30 ont été évoqués, les PV des deux précédents CTL, le transfert de l'emploi de standardiste, le Tableau de bord de veille social, le bilan de la campagne des comptes de gestion et le dispositif de la campagne IR.

L'après midi de 14h15 à 18h00 ont été évoqués, une nouvelle mouture de la transformation de deux postes vers l'équipe accueil sur le site d'Arras Diderot, soumise au vote, le rapport d'activité 2012 de la DDFIP Pas De Calais, la sécurité des postes comptables, l'état des lieux des équipes de renfort et les questions diverses.

1) Procès verbal du CTL des 07 et 19 février 2013 (approbation);

Les PV des CTL des 07 et 19 Février ont été approuvés à l'unanimité.

La CGT regrette cependant, qu'il ne soit pas fait mention dans le compte rendu, de l'origine des questions diverses, au cas particulier il s'agissait de questions diverses posées par la CGT.

2) Transfert de l'emploi standardiste et de l'emploi d'un cadre B accueil, implantés sur « immeuble » du site Arras Diderot vers l'équipe dédiée « accueil » rattachée au SIP d'Arras-Ouest (avis);

Dans les grands sites, comme Lens ou Arras, l'accueil généraliste physique repose sur une équipe dédiée à l'accueil, commune à l'ensemble des SIP .

L'accueil téléphonique fait intervenir le standard de l'immeuble, il apparaît opportun dans un grand site de confier cet accueil à la cellule dédiée à l'accueil.

La direction a décidé de transférer ce poste rattaché à l'immeuble d'Arras Diderot au SIP d'Arras Ouest.

Ce transfert d'emploi est soumis à l'avis du CTL.

Au cours du débat, s'est avérée l'existence d'un poste de cadre B rattaché immeuble dont il n'avait pas été tenu compte dans ce projet, pour palier à cet oubli, la direction a demandé à ce que soit modifié l'ordre du jour et le contenu du texte soumis au vote.

Le débat fut reporté au cours de l'après midi.

Après une courte interruption de séance le nouveau projet fut soumis au vote.

Toutefois, La CGT regrette qu'il n'y ait pas eu plus de concertation, en ce qui concerne l'agent affecté au standard, ce dernier a été mis, la semaine dernière, devant le fait accompli. D'autant que ce transfert est devenu semble t'il effectif, sans avoir été soumis au préalable au vote du Comité Technique.

Il en est de même pour le poste de cadre B. Nous ne disposons pas suffisamment d'éléments au moment du vote.

La CGT s'est abstenue. La CFTC n'a pas participé au vote, Solidaire et FO ont voté pour le projet.

3) Tableau de bord de veille sociale : résultats du 2ème semestre 2012 (information) ;

L'analyse du tableau de bord de veille social pour le second trimestre 2012 en ce qui concerne les éléments chiffrés, fait apparaître une augmentation des congés de maladies supérieurs à 5 jours et une très nette diminution des congés de maladie inférieurs à 3 jours. On y voit les effets pervers de l'instauration de la journée de carence.

Concernant les éléments non chiffrés, Les difficultés les plus souvent évoqués par les chefs de service sont relatives aux effectifs insuffisants, au climat d'inquiétude qui s'installe, aux tensions qui apparaissent, à la surcharge de travail ressentie par les agents, aux conditions d'accueil et de travail qui se dégradent.

Pour palier au manque de personnel, la direction apporte un soutien aux services en difficulté par le renfort en EDRA (23 agents) pour la filière fiscale et en EMR(32 agents) pour la filière gestion publique).

Pour la CGT, ces constats sont alarmants et consécutifs aux politiques de suppressions drastiques de personnels, aux fusions de services effectuées dans le cadre de la RGPP et aujourd'hui de la MAP.

Les services sont en sous effectifs, fonctionnent en flux tendus et les tensions vont grandissantes.

4) Rapport d'activité 2012 de la DDFIP du Pas de Calais (information);

C'est un rapport d'activité très dense et complet qui nous a été remis par la direction.

Ce rapport fait un large éventail des missions exercées par la DDFIP, auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités locales.

Il met l'accent sur les actions, les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus.

Il met en avant les progrès de la dématérialisation, de la mise en place de CHORUS....

La CGT se félicite du travail accompli par les services de la direction, mais constate que tous les moyens mis en œuvre se font au détriment d'un budget cohérent , et constate un manque d'effectif évident.

Cependant les objectifs fixés ont été atteints et ce avec un personnel de moins en moins nombreux et de plus en plus âgé.

5) Bilan de la campagne comptes de gestion 2013 (information);

La production de comptes de qualité aux ordonnateurs à la date du 15 mars demeure un objectif majeur de l'appréciation du service rendu aux collectivités locales pour le vote de leur budget.

La campagne 2013, vient de s'achever et malgré les nombreux aléas rencontrés durant cette campagne, problèmes informatique, intempéries, épidémie de grippe... le taux de remise au 15 mars, s'établit à 91,07% contre 93,06 en 2012.

Cette performance est le fruit de tout un travail effectué tout au long de l'année.

Travail conforté par la diffusion d'une note de service, par la transmission à chaque poste d'un calendrier de reddition des comptes, par la réalisation de contrôles comptables de second niveau par les services du SPL, par la mise en œuvre d'un état d'anomalies.

Le travail en amont effectué par les postes comptables, les anomalies traitées tout au long de l'année, permettent la remise d'un nombre important de comptes de gestion au 15 mars.

Pour la CGT, le travail accompli par les agents est colossal. Malgré les pertes d'emplois, malgré les conditions de travail de plus en plus difficiles les objectifs assignés restent atteints. Le service rendu aux collectivités locales reste un service de qualité mais pour combien de temps ?

6) Le dispositif de campagne IR-ISF 2013 (Information);

La campagne de souscription des déclarations des revenus, constitue un moment privilégié de rencontre entre notre administration et ses usagers.

Comme chaque année de nombreux moyens sont mis en œuvre pour que cette campagne soit une réussite.

- Un calendrier qui a fait l'objet d'améliorations importantes, (réception des déclarations par la poste du 15 au 30 avril, campagne de réception du 04 mai au 27 mai) des nouveautés 2013, des mesures de simplification, la création d'une notice grand public, autant d'avancées qui permettront aux usagers de simplifier leur déclaration des revenus 2012.
- la mise en place d'un soutien technique aux trésoreries, la mise en place de plateaux téléphoniques, la participation active d'autres services (Pôles contrôle expertise, fiscalité patrimoniale)...et nouveauté la participation d'autres services pour l'ouverture du courrier.

Pour la CGT, le constat est qu'une fois de plus, on déshabille certains services pour habiller les SIP pour que la campagne soit une réussite.

Les résultats concernant cette campagne seront au rendez vous tandis que les autres services, qui eux aussi manquent cruellement de personnel, verront leur retard s'accroître et leurs conditions de travail devenir de plus en plus précaires.

Il serait judicieux que les services qui participent activement à cette campagne voient leurs objectifs établis en conséquence.

7) Sécurité des postes comptables (information) :

Lors de sa visite à Villeneuve d'Ascq le 10 Décembre 2012, le ministre a annoncé un plan d'urgence sécurité, destiné à renforcer la protection et la sécurité des agents
Ce plan se décline en 6 axes.

- Une politique d'information appelant au respect du personnel de la DGFIP,
- le paiement des impôts par carte bancaire,
- un plan de sécurisation renforcé des bâtiments recevant du public,
- un renforcement de notre politique de prévention,
- une consolidation de l'accompagnement des personnels en cas d'incident,
- une protection renforcée de tous les agents de la DGFIP.

Les dispositifs visant à renforcer la sécurité, reposent sur trois niveaux de protection :

- l'environnement de travail(bâtiments et espaces intérieurs)
- la gestion des valeurs et des fonds,
- la protection des personnes.

Le ministre a chargé les délégués départementaux à la sécurité d'assurer un suivi opérationnel du plan de sécurité sur le terrain.

Dans le département du pas de calais, depuis le 13 septembre 2012, Monsieur Éric VENEL a été nommé DDS.

La CGT se félicite des moyens mis en œuvre pour que soient respecté la sécurité de l'ensemble des agents.

La CGT s'est inquiété de l'état des grilles d'accès aux parkings des sites d'Hénin-Beaumont et Lens.

Les réparations seront entreprises dans les prochains jours sur le site d'Hénin-Beaumont, quant aux difficultés rencontrées sur le site de Lens, une équipe technique de la direction sera envoyée sur place afin d'évaluer les moyens à mettre en œuvre pour réparer les deux grilles d'accès.

8) État des lieux des renforts accordés au réseau (information):

Les agents de renfort se :

- Des EDRA qui sont affectés à la suite du mouvement local du 1er septembre, afin de combler les vacances d'emploi dans les services ayant des agents issus de la filière fiscale. Ils sont au nombre de 23 et 10 d'entre eux ont été affectés sur le site de Boulogne.
- Des EMR et agents du CPSR qui sont au nombre de 42, leur affectation est arrêtée par le Pôle Pilotage et Ressources de manière mensuelle au vu d'une synthèse recensant les besoins exprimés par les chefs de services, pour couvrir les situations en matière d'effectifs et d'absentéisme...

9) Questions Diverses ; posées par la CGT :

- **Centre des Finances Publiques de Bruay :**

Actuellement l'immeuble ne dispose pas de local syndical.

Un arrangement local permet aux O.S d'utiliser la réserve foncière.

Sa location à un tiers et les travaux qui en découlent, seraient l'occasion de doter l'immeuble d'un véritable local syndical équipé des moyens de fonctionnement, conformément aux dispositions de l'article 3 du décret 82-447 du 28 mai 1982. la question des a »arrangements » et des occupations précaires ne se poserait plus.

Pouvons nous envisager pour la fin de l'année l'aménagement de local ?

Pour la direction, il restera une réserve foncière de 162 m2 et l'on peut après les travaux liés à l'installation des locaux de L'ANDGM, envisager l'aménagement du local syndical.

➤ **Fontaines à eau :**

De nombreux sites en réclament. Où en sommes nous depuis les derniers CT ?

Certes la fontaine d'Hénin-Beaumont avait été achetée par les agents du site.

Doit on les en punir aujourd'hui ?

La fontaine du site d'Hénin-Beaumont sera réparée, quant aux autres sites l'installation de fontaines à eau a un coût, aussi se fera t'elle progressivement.

➤ **Trésorerie d'HUCQUELIER :**

Le chauffage a enfin été modifié et on peut espérer que les odeurs disparaîtront enfin.

Vous avez mis un terme à la location du logement de fonction que nous avons laissé à l'abandon et qui était dans un état de délabrement indescriptible. Ce local servait cependant à stocker différents consommables et pièces comptables. Le seul endroit restant sera donc le grenier, auquel on accède par une trappe dans le plafond du hall d'accueil. La commune récupère également les débarras extérieurs et a l'intention d'ériger une palissade pour séparer nos services de ses locaux.

La luminosité de cette trésorerie est déjà particulièrement faible et les agents devront travailler en permanence à la lumière artificielle, quelle que soit la saison.

Question : Une recherche d'amiante a-t-elle été effectuée dans les cloisons du logement, totalement délabré ?

Avez vous trouvé une solution aux problèmes de stockage et de luminosité ?

Ne pourrait on pas conserver la jouissance de la cour et aménager les débarras ?

Ceci est la question posée lors d'un dernier CT... Pour l'amiante nous ne demandons pas si la réglementation avait été respectée.

Nous souhaitons savoir si les agents avaient pu être exposés, ce local étant utilisé et les cloisons s'écroulant littéralement.

Pour la palissade, quelque soit sa hauteur la sensation d'enfermement s'accroîtra.

Des plans ont ils été ébauchés ?

Pour la Direction, il existe bien un dossier technique amiante. Le Maire qui est propriétaire, bailleur, a été contacté. En ce qui concerne l'utilisation d'une pièce pour le stockage des archives une solution est en cours d'élaboration.

➤ **Trésorerie d'HESDIN :**

Où en est-on ? A-t-on des nouvelles du vote du budget ?

Le devis n'est pas encore arrivé sur le bureau du Maire.

Un nouveau courrier sera adressé au Maire dans un très proche délai, l'invitant à réaliser au plus vite, les travaux de réparation du sol, demandés.

➤ **Trésorerie d'AUCHEL :**

Des lames de plafond risquent de tomber sur les têtes des agents et du public.

La situation reste la même que lors du dernier CT.

➤ **Formation Professionnelle :**

Il n'existe aucune documentation pour le concours se contrôleur 1ère classe.

Les agents n'ont pas souvent le temps de naviguer dans ULYSSE.

Ne pourrait on pas créer quelque chose de simple et concis ?

Les formations « sécurité guichet » et Gaïa se font en télé-formation.

Pour cette méthode il est préconisé de s'isoler pour ne faire que ça. C'est très difficile, pour ne pas dire impossible dans les trésoreries, toutes en manque de personnel (selon nos normes évidemment).

Pour la Direction, ces formations ne durent que trois quart d'heure et ne devraient pas gêner la bonne marche des services.

➤ **Fiches de Paye :**

C'est une demande qui revient périodiquement. N'étant plus mises sous enveloppe, il est indispensable qu'elles soient remises en main propres afin de garantir la confidentialité.

Cette distribution doit être assurée par le chef de service ou son adjoint dans les grands services.

Merci de le rappeler .

La Direction reste très sensible au maintien du caractère confidentiel de la remise des fiches de paye, les chefs de services seront informés en conséquence.